



3003 Berne-Wabern, 11 juillet 2011 / Heo

Rapport environnemental 2010

Office fédéral des migrations (ODM)

RUMBA, Gestion des ressources et management environnemental de l'administration fédérale

1 Introduction

Depuis l'introduction de RUMBA en 2005, les collaborateurs de l'ODM ont reçu plusieurs messages soulignant la nécessité d'utiliser les ressources de manière respectueuse de l'environnement. En 2010, tandis que la consommation d'électricité, la consommation de papier et les émissions de CO₂ ont reculé, la consommation calorifique et la consommation d'eau ainsi que le volume des déchets et les voyages de service n'ont fait qu'augmenter.

Berne-Wabern, le 20 mai 2011

Romain Jeannotat, chef du Domaine de direction Planification et ressources

2 Indicateurs et réalisation des objectifs

Indicateurs	Unité	Résultat 2009	Objectif 2010	Résultat 2010	Evolution par rapport à l'année précédente	Objectif atteint : X Non atteint : 0
Consommation de chaleur (consommation corrigée des variations climatiques)	MJ / coll. par an	10 880	-1 %	10 903	+0,2 %	0
Consommation d'électricité	MJ / coll. par an	18 259	-2 %	17 732	-2,9 %	X
Consommation d'eau	m ³ / coll. par an	31,0	-1 %	31,8	+2,7 %	0
Consommation de papier (total)	kg / coll. par an	93	niveau 2009 maintenu	82	-11 %	X
dont papier recyclé	%	25 %	niveau 2009 maintenu	35 %	+10 PP * * PP: point de pourcentage	X
Déchets	kg / coll. par an	99	Aucun objectif	109	+10 %	--
Voyages de service	km / coll. par an	2860	Aucun objectif	2947	+3,1 %	--
Distances de vol	km / coll. par an	1789	Aucun objectif	1894	+5,9 %	--
Distances ferroviaires	km / coll. par an	700	Aucun objectif	588	-16 %	--
Distances automobiles	km / coll. par an	371	Aucun objectif	465	+25,4 %	--
Emissions de CO ₂	kg équivalent CO ₂ / coll. par an	2003	Aucun objectif	1898	-5,2 %	--
Pollution (total)	UCE / coll. par an	2031	Aucun objectif	1975	-2,7 %	--
Evolution de la pollution par rapport à 2006	UCE / coll. par an	2006: 2498	-4 % (selon le Conseil fédéral)	1975	-20,9 %	X

UCE : unités de charge écologique
Coll. : collaborateurs à plein temps

3 L'ODM et son impact sur l'environnement

3.1 Notre office

L'ODM réglemente les conditions dans lesquelles les ressortissants étrangers peuvent entrer, vivre et travailler en Suisse et décide des personnes qui pourront bénéficier d'une protection étatique contre la persécution. L'office est en outre responsable de la coordination des efforts déployés par la Confédération, les cantons et les communes en matière d'intégration et compétent à l'échelle fédérale pour les questions de naturalisation. Il apporte également son conseil aux Suisses désireux d'émigrer. Enfin, il entretient activement, à tous les niveaux de la politique migratoire, le dialogue international avec des pays de provenance, de transit et de destination, de même qu'avec des organisations internationales.

Outre son siège à Wabern, où il occupe quatre bâtiments (le bâtiment du Quellenweg 17 est pris en compte dans les calculs depuis le 1^{er} janvier 2010), l'ODM exploite les centres d'enregistrement et de procédure (CEP) de Altstätten, Bâle, de Chiasso, de Kreuzlingen et de Vallorbe, de même que des services répartis entre les aéroports de Genève et de Zurich. Les fluctuations des chiffres de l'asile et des étrangers contraignent l'office à faire preuve d'une grande souplesse dans la gestion de ses effectifs pour pouvoir les adapter en continu aux exigences.

3.2 Impact sur l'environnement

Dans l'accomplissement de ses tâches administratives, l'ODM utilise les ressources nécessaires au fonctionnement de toute administration. Les valeurs en hausse traduisent les besoins croissants dans le secteur des voyages de service, mais aussi en papier, en raison du grand nombre de décisions que l'office doit souvent rendre en plusieurs exemplaires.

4 Nos objectifs écologiques 2010

Pour 2010, l'ODM s'est fixé les objectifs écologiques suivants :

- réduire de 1 % la consommation de chaleur par collaborateur,
- réduire de 2 % la consommation d'électricité par collaborateur,
- maintenir la consommation de papier par collaborateur au niveau de 2009,
- réduire de 1 % la consommation d'eau par collaborateur
- séparer systématiquement le vieux papier des autres déchets.

Pour réduire la consommation d'électricité, les locaux et les archives du 1^{er} sous-sol du Quellenweg 9 ont par ailleurs été assainis au cours de l'été 2010, puis à nouveau isolés. Enfin, l'ODM a renouvelé en juin 2010 sa participation à l'action « bike to work ».

5 Mesures relatives aux prestations fournies à l'extérieur et résultats

Les produits de l'ODM (exploitation des CEP, etc.) sont sources de véritables nuisances pour l'environnement. Divers motifs ont pourtant poussé la direction de l'ODM à renoncer, pour l'heure, à introduire les mesures RUMBA dans les CEP. A cet égard, il faut souligner que les personnes hébergées dans ces centres se trouvent dans une situation nouvelle et extrême et que les considérations de protection de l'environnement passent, dès lors, au second plan.

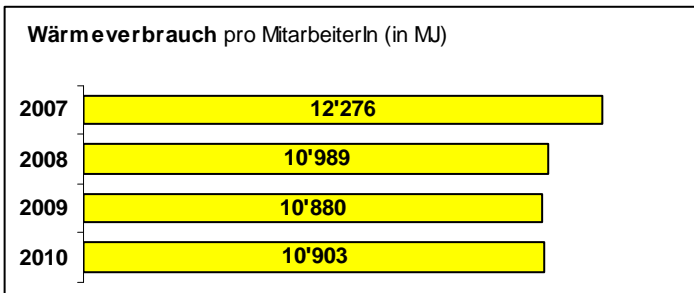
6 Mesures relatives au fonctionnement interne (administration) et résultats

6.1 Collaborateurs, communication, formation

Créée en réponse à l'introduction de RUMBA, l'équipe Environnement de l'ODM est constituée d'un représentant de chaque domaine de direction et d'un membre de la commission du personnel. Elle a vocation à sensibiliser les collaborateurs, au moyen de notices périodiques, sur les mesures envisageables en matière de protection de l'environnement. Afin de réduire la consommation d'électricité, tous les postes de travail de l'Office sont munis d'interrupteurs-souris et l'exploitation des éclairages des couloirs est réduite. L'ODM a par ailleurs renouvelé sa participation à l'action « bike to work ».

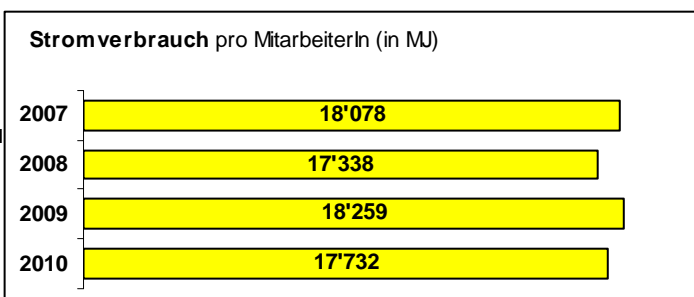
6.2 Consommation de chaleur

La consommation de chaleur par collaborateur a légèrement augmenté par rapport à l'an dernier (0,2 %). Le bâtiment du Quellenweg 6 affiche la valeur la plus forte, soit 292 MJ/m², suivi du Quellenweg 9 (287 MJ/m²). Le bâtiment du Quellenweg 17 dorénavant pris en compte affiche 194 MJ/m², quant au Quellenweg 15a, il consomme 74 MJ par m² et le Quellenweg 15, 44 MJ par m².



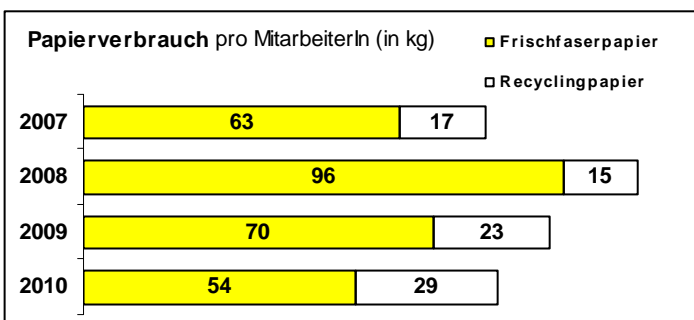
6.3 Consommation d'électricité

La consommation d'électricité en 2010 s'est élevée à 17 732 MJ par collaborateur, soit une diminution de 2,9 %. Le bâtiment du Quellenweg 6 affiche la valeur la plus forte avec 18 769 MJ par collaborateur, suivi du Quellenweg 9 avec 17 265 MJ par collaborateur. Le bâtiment du Quellenweg 15 a consommé 13 105 MJ par collaborateur et le bâtiment du Quellenweg 17 dorénavant pris en compte affiche une consommation d'électricité de 9355 MJ par collaborateur.



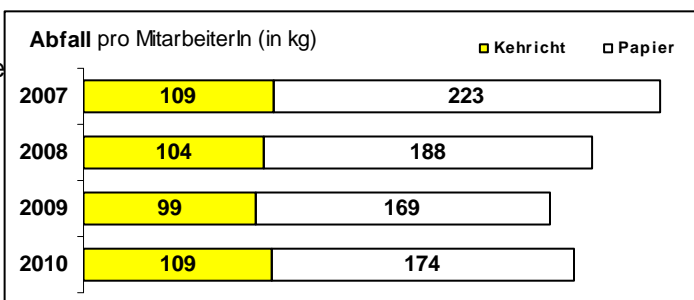
6.4 Consommation de papier

La consommation totale de papier par collaborateur a reculé de 10,8 % l'an dernier. En outre, la part du papier recyclé dans la consommation totale de papier a augmenté de 10,2 %.



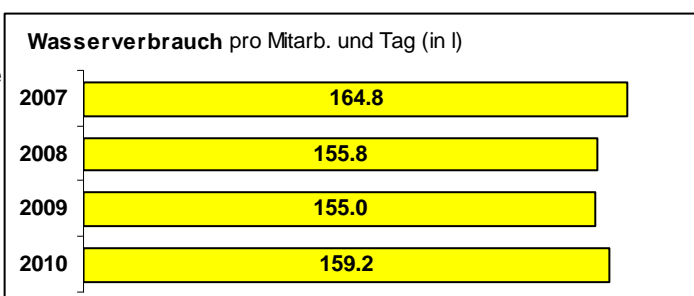
6.5 Elimination des déchets

Ce chiffre comprend également les documents confidentiels détruits au moyen du broyeur Datarec. Le volume de déchets produits est en hausse de 5,6 % par rapport à l'an dernier, passant à 283 kg par collaborateur (dont 174 kg de papier). Le niveau de papier a baissé de 1,6 %. Cette augmentation est due à la réorganisation qui a contraint la majorité des collaborateurs à déménager et a entraîné l'élimination de nombreux dossiers et objets superflus.



6.6 Eaux et eaux usées

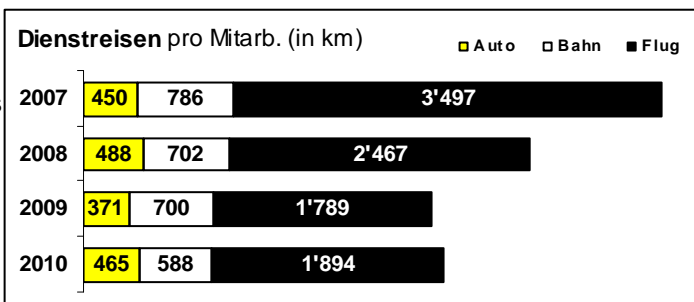
La consommation d'eau a augmenté de 2,7 % et est passée à 159,2 litres par collaborateur et par jour ; elle est ainsi restée constante par rapport aux années passées. Comme les années précédentes, la consommation du Quellenweg 6 en 2010 a dépassé celle des autres bâtiments. Cette forte consommation d'eau s'explique par la présence du restaurant du personnel au Quellenweg 6. Outre ses vистeurs



habituels, le bâtiment accueille régulièrement des personnes externes à l'Office (manifestations dans les salles de conférences).

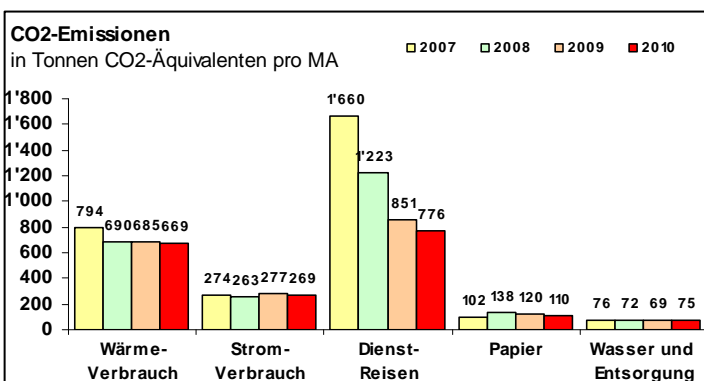
6.7 Voyages de service

Dans ce secteur, la valeur annuelle a augmenté de 3 %, passant à 2947 km par collaborateur ; elle est ainsi restée quasiment constante. La part des voyages en avion a augmenté de 1,7 %. Les voyages en train ont baissé de 4,5 % et les voyages en voiture ont augmenté de 2,8 %, la répartition proportionnelle se situe donc au même niveau que l'an dernier.



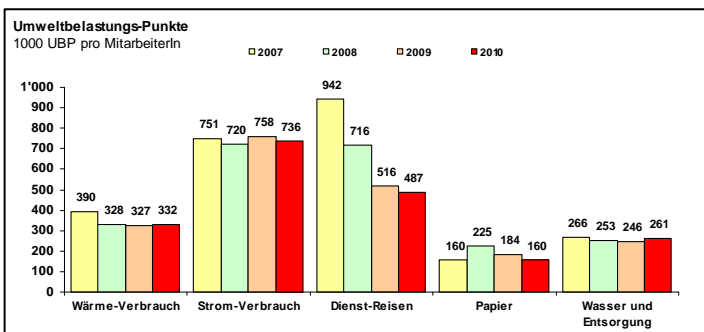
6.8 Emissions de CO₂

Les émissions de CO₂ ont diminué de 5,2 % par rapport à l'an dernier, passant à 1898 tonnes par collaborateur. Les voyages de service rejettent le plus de CO₂ (40,9 %), suivis de la consommation de chaleur (35,2 %), de la consommation d'électricité (14,2 %), de la consommation de papier (5,8 %) et de la consommation d'eau (3,9 %). La répartition proportionnelle est restée quasiment la même par rapport à l'année dernière.



6.9 Sources de pollution

La pollution totale de l'ODM a diminué de 2,7 % par rapport à 2009 et de 20,9 % par rapport à 2006. La source première de pollution est la consommation d'électricité (37,3 %), suivie des voyages de service (24,6 %), de la consommation de chaleur (16,8 %), de la consommation d'eau (13,2 %) et de la consommation de papier (8,1 %).



7 Nos objectifs et nos mesures essentielles pour 2011/2012

Pour 2011, l'ODM se fixe les objectifs écologiques suivants :

- réduire de 1 % la consommation de chaleur par collaborateur,
- réduire de 1 %, la consommation de papier par collaborateur,
- réduire de 1 % la consommation d'eau par collaborateur,
- réduire de 1 % la quantité de déchets par collaborateur,
- séparer systématiquement le vieux papier des autres déchets.

Pour réduire la consommation d'électricité, les locaux et les archives du 1^{er} sous-sol du Quellenweg 9 ont par ailleurs été assainis en 2010/2011, puis à nouveau isolés.

L'ODM a également renouvelé en juin 2011 sa participation à l'action « bike to work ».

De plus, une conférence RUMBA est prévue afin de sensibiliser les collaborateurs de l'ODM à la gestion des ressources.

8 Organisation du management environnemental

La responsabilité en matière de management environnemental revient à la direction de l'ODM. Le comité de projet et l'équipe Environnement de l'ODM la soutiennent dans la mise en œuvre du management environnemental sur le plan administratif.

Les membres du comité de projet :

- Romain Jeannotat, chef du Domaine de direction Planification et ressources
- Hugo Sallin, chef de la Section Exploitation et sécurité
- Roger Herrmann, chef suppl. de la Section Exploitation et sécurité

Les membres de l'équipe Environnement			
- Roger Herrmann, chef	DDPR/SnES	- Lisa Tschanz	DDII/SDV
- Adrian Dolder	DDII/SnNSA1	- Stefan Schäfer	DDAR/SnTS
- Beat Schöpfer	DDAR/SnACA	- Yvonne Bosshard	DDII/SnBV
- Gabriela Roth	DDPM		

Les documents sur le management environnemental peuvent être consultés sur :
http://www.rumba.admin.ch/de/umsetzung_efd_bblb.htm

Pour toute question ou suggestion, veuillez vous adresser à :

Roger Herrmann
Chef de l'équipe Environnement ODM